



**Saint-Damase**  
Fière de son histoire

## AVIS PUBLIC

---

AVIS est donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2020, le conseil municipal adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 129 décrétant une dépense de 3 630 000 \$ et un emprunt de 3 630 000 \$ pour la mise aux normes de l'usine de filtration.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site web de la municipalité à l'adresse : [www.st-damase.qc.ca](http://www.st-damase.qc.ca). Vous pouvez obtenir également des renseignements durant les heures régulières d'ouverture du bureau ou par courriel à [dg@st-damase.qc.ca](mailto:dg@st-damase.qc.ca)

DONNÉ à Saint-Damase, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020.

  
Johanne Beaugrand  
Directrice générale et secrétaire-trésorière